

PROJET DE RÉFECTION DE L'ÉCOLE DE TOBOR 2

Casamance, Sénégal

Document présenté à **Architecture Sans Frontières Québec**



Par

Caroline Olivier

Lamine Diedhiou

Québec, QC, Canada

Avril 2022



Ce document présente premièrement le projet de reconstruction et de sécurisation durable de l'école Tobor 2 située en Casamance, au sud du Sénégal, puis, en second lieu, le bilan d'étape du projet à date du 25 avril 2022

1. PRÉSENTATION DU PROJET

Au début de l'année 2020, d'anciens élèves de l'école de Tobor, devenus aujourd'hui des professionnels expatriés, ont voulu rendre à leur communauté le soutien qu'ils ont reçu lorsqu'ils étaient de jeunes élèves et revoir leur école d'enfance

1.1 BUT DU PROJET

Permettre aux membres de la direction, au corps enseignant et aux élèves d'avoir un cadre de travail sain et épanouissant où ils peuvent apprendre et travailler en toute sécurité. Pour ce faire, il est prévu de travailler sur la construction de nouvelles infrastructures et la réfection de certaines qui existent déjà. Le projet se déroulera sur une période de trois ans (2022-2024), qui comprend, le montage du projet, la recherche de financement et la réalisation effective des infrastructures visées.

1.2 OBJECTIFS POURSUIVIS

L'objectif principal du projet est de promouvoir une saine éducation pour les jeunes fréquentant l'école Tobor 2.

Les objectifs spécifiques sont de:

- Permettre aux membres de la direction, aux professeurs et aux jeunes de travailler et d'apprendre dans un environnement sain et sécuritaire;
- Assurer aux utilisateurs de l'école une hygiène nécessaire à leur santé;
- Archiver et organiser les documents officiels de l'école en toute sécurité afin d'atteindre ces objectifs, l'aménagement des infrastructures suivantes est prévu;

Pour ce faire, le projet prévoit

1. Construire une clôture entourant l'école;
2. Aménager un bureau destiné à la direction avec, en annexe, un magasin de stockage;
3. Aménager un bâtiment pour le jardin d'enfants destiné aux tout-petits ;
4. Prévoir la construction d'une petite cantine scolaire alimentée par un jardin pour assurer la sécurité alimentaire des enfants (cette cantine sera assurée par la production maraichère du village);
5. Achever deux (2) salles de classe B1 et B2 construites par les populations locales (ces classes sont à l'heure actuelle inachevées);
6. Construire et équiper une salle informatique pour des cours d'initiation d'informatique aux élèves et enseignants;
7. Forer un puits et construire un château d'eau avec une pompe solaire pour l'accessibilité à une eau potable;
8. Installer des panneaux solaires pour éclairer une partie de l'école ;
9. Rénover les latrines (2) pour les besoins sanitaires des usagers ;
10. Créer un terrain de sports (avec terrain de foot, de basket et de volley-ball) ;
11. Aménager un espace plus sécuritaire pour l'entreposage des déchets
12. Doter l'école d'un drapeau nationale sénégalais implanté dans la cour de l'école et d'une cloche qui sera manipulée manuellement;
13. Doter de vélos (au moins 27) pour assurer le déplacement des élèves ayant réussi leur école primaire, jusqu'au Collège d'enseignement moyen (CEM), situé à 4 km plus loin ;
14. Aménager un garage pour le stockage des vélos;
15. Former un fonds de roulement pour l'entretien et la maintenance des infrastructures réalisées (achat de matériel scolaire, réparation des vélos, entretien du jardin maraîcher, etc.).

1.3 PRÉSENTATION DU VILLAGE ET CONTEXTE

Tobor est un village situé à 7 km au nord de Ziguinchor, en Basse-Casamance (sud du Sénégal), à cheval entre la mangrove qui borde le fleuve Casamance et la forêt classée de Tobor. Lors du dernier recensement (2002), la localité comptait 1 349 habitants et 188 ménages.

À Tobor, le Collège d'enseignement moyen (CEM) compte actuellement 434 élèves (233 garçons et 201 filles). Il y a aussi deux écoles primaires distantes de 4 kilomètres l'une de l'autre. La première se nomme Cyprien Coly (ou Tobor 1), qui compte 304 élèves au total (196 garçons et 198 filles).

La deuxième école primaire est Tobor 2, objet du présent projet. Cette école compte au total 144 élèves (61 garçons et 83 filles).

Malgré les conditions difficiles dans lesquelles les élèves étudient, les résultats scolaires sont appréciables. En juin 2020 Tobor 2 enregistrait au total 22 élèves admis à l'entrée en 6^{ème}, examen national sélectif qui permet aux candidats qui ont réussi d'entrer en première année du niveau secondaire. Sur ce nombre d'admis, il y a 13 garçons et 9 filles (une seule élève a échoué à cet examen).

Malgré ces résultats les écoles primaires de Tobor sont, à différents niveaux, dans un état de décrépitude avancée.

1.4 JUSTIFICATIF DU PROJET

La principale justification de ce projet consiste à assurer le développement d'une communauté telle que celle de Tobor2 en passant par l'éducation : premièrement, les enfants doivent apprendre à lire, à écrire et à compter dans un contexte de classe sécurisée et dotée de moyens minimaux afin d'accéder librement au savoir et à la connaissance universelle. Et puis, la direction et les enseignants de cette école doivent aussi être en mesure d'assurer leurs tâches leur permettant de travailler dans des locaux dédiés à la direction et aux professeurs, ce qui n'est pas le cas à ce jour.

1.5 LES TRAVAUX PRÉVUS

1.5.1 Parachèvement de la construction et de l'aménagement de deux salles de classe (B1 et B2)

Entre 2015 et 2019, les populations de Tobor 2 ont contribué, par leurs propres moyens, à la construction de 2 salles de classe qui leur ont coûté, au total, plus de 85 millions de francs CFA (environ 176 000 \$CAN). Malgré ces efforts, beaucoup de problèmes affectent toujours gravement le bon fonctionnement de l'école. Le premier problème auquel l'école fait face en ce moment concerne la finition de cette infrastructure qui n'a pas eu lieu. Ces salles de classe ne sont, jusqu'à présent, ni carrelées, ni crépissées, ni peinturées. Dans l'une d'elles, une planche de contreplaqué peinte à la main sert de tableau noir

Le projet envisage de parachever les travaux de ces salles de classes en engageant, à ses frais, les services d'un carreleur pour finir l'aménagement du plancher. Il envisage également d'engager un peintre pour finir le peinturage des murs et un maçon pour refaire comme il se doit le tableau de classe.

1.5.2 Construction d'une clôture

Le deuxième problème auquel est confrontée Tobor 2 est la divagation des animaux domestiques dans l'enceinte de l'école. Leurs défections exposent le personnel ainsi que les élèves à des risques de santé réels. De plus, les activités sportives sont un slalom avec ces bêtes. Il est nécessaire d'aménager une clôture pour protéger les enfants et le personnel contre la divagation des animaux. **Le projet envisage la construction d'une clôture cimentée autour de l'école pour permettre aux enfants et au personnel de Tobor 2 de s'adonner librement aux activités sportives et socioculturelles et de circuler en toute sécurité dans l'enceinte de leur établissement.**

1.5.3 Aménagement de locaux de la direction et d'une salle pour les enseignants.

Le troisième problème est le manque de bureau pour effectuer normalement le travail de la direction et des enseignants. En effet, le directeur et les enseignants n'ont, en ce moment, aucun local où ils peuvent travailler en toute quiétude. Pour préparer les cours ou recevoir les élèves ou parents d'élèves, ils sont obligés de le faire chez eux ou de s'installer à l'ombre d'un petit manguier situé au centre de l'établissement

Afin de permettre au directeur de travailler en toute discrétion et aux enseignants d'encadrer les élèves dans un espace dédié à cela, le projet envisage la construction d'un bureau et d'un magasin de stockage des documents essentiels de l'école.

1.5.4 Construction d'infrastructures pour l'accès à l'eau potable

Le quatrième problème auquel fait face Tobor 2 est l'accès des élèves et du personnel à l'eau potable. Un puits a été creusé en 2016 avec la contribution directe des populations locales. Cependant, ce puits est en panne depuis près de deux ans en raison d'une pièce manquante devant faire fonctionner la manivelle mécanique achetée en Suisse.

L'accès à une eau potable permettra aux élèves d'aménager un jardin maraîcher dont les productions serviront à alimenter la cantine scolaire et, le surplus, vendu sur les marchés publics afin de renflouer la caisse de l'école. Gérée par le Comité de gestion de l'école (CGE), cette caisse sera destinée à l'achat du matériel scolaire de base (craie, cahiers, éponges, gommes, crayons, etc.) et, si nécessaire, au soutien des élèves en difficultés.

Le projet envisage de réaménager le puits existant pour que les usagers de Tobor 2 puissent, de façon permanente, avoir accès à une eau potable sécuritaire pour leur santé et leur bien-être physique.

1.5.5 Réfection des sanitaires et aménagement de panneaux solaires

Le cinquième problème concerne les sanitaires et ce problème va de pair avec celui du puits et de l'accès à une eau potable. En ce moment, l'école est dotée de 2 latrines (une pour les garçons et l'autre pour les filles). Ces latrines sont malheureusement dans un état de délabrement avancé. Si des aménagements adéquats ne sont pas réalisés au plus vite, elles risquent de s'écrouler. En ce moment, les permissions de sortie des élèves pour besoins sanitaires, qui se font chez des voisins, grugent le temps des classes et le quantum horaire fixé par le ministère de l'Éducation nationale du Sénégal.

Comme Tobor 2 se situe dans un quartier qui n'est pas encore électrifié, il faudra également se doter de panneaux solaires capables de fournir suffisamment en électricité l'école afin que les élèves puissent bénéficier de la lumière qu'il leur faut pour les cours en informatique, les révisions de cours et les activités de rattrapage qui se font en ce moment le soir, sous une faible lumière à la bougie ou à la lampe tempête. De plus, l'accès à la lumière électrique permettra aussi aux adultes, comme prévu par le projet, de bénéficier librement des cours d'alphabetisation qui se dérouleront dans l'enceinte même de l'école.

1.5.6 Dotation en vélos de transport des élèves et mise en place d'une infrastructure de stockage

Le sixième problème concerne le transport scolaire des élèves de Tobor 2 vers le Collège d'enseignement moyen (CEM) situé à 4 kilomètres plus loin, à Tobor. En ce moment, les élèves concernés font ce trajet à pied, 4 fois par jour, souvent sous la pluie ou un soleil caniculaire. Le projet souhaite doter Tobor 2 de vélos qui permettront aux élèves fréquentant le CEM de se rendre plus rapidement et plus facilement à leurs cours. Si l'on tient compte du nombre d'élèves qui ont réussi l'examen d'entrée en 6e en 2019 (c'est l'examen qui permet d'entrer au collège), le projet évalue à 27 le nombre de vélos nécessaires pour résoudre ce problème de manière durable. Sur proposition du Comité de gestion de l'école (CGE) et des enseignants que les initiateurs du projet ont rencontrés, le projet considère la dotation en vélos comme un sujet de haute importance et recommande que ces vélos soient la propriété unique de l'école Tobor 2 et ne doivent servir qu'au transport scolaire. À la fin de chaque journée d'école, obligation sera faite aux utilisateurs de garer leurs vélos à l'école, dans un endroit sécuritaire. La dotation de l'école en vélos suppose les services d'un mécanicien et la tenue d'un fonds monétaire destiné à l'entretien et à la réparation des vélos en cas de panne.

1.5.7 Aménagement d'une salle pour les services de garde

Le septième problème est l'inexistence d'une garderie à Tobor 2. Ce problème est crucial, particulièrement pour les femmes, sur qui reposent, généralement, les soins des plus petits. Même si on constate que la courbe démographique a légèrement fléchi au début des années 2000 au Sénégal, son niveau demeure tout de même assez élevé, au regard des moyens dont dispose actuellement le pays pour prendre en charge ses plus petits. La question de l'encadrement des petits enfants, qui vont naître en grand nombre et accroître la courbe démographique du Sénégal comme jamais cela ne s'est produit en 50 ans, demeure donc une préoccupation majeure pour les populations de Tobor 2. **Le présent projet envisage d'aménager deux salles de classes qui serviront de garderies pour les plus petits. Souhaité par les femmes de Tobor 2, cet aménagement permettra aux mères de famille qui le désirent de se libérer de certaines tâches domestiques liées aux soins et à l'éducation des enfants pour s'occuper, par exemple, de l'exploitation de produits halieutiques (poissons, huîtres, coquillages, etc.), du commerce des agrumes et des produits maraichers qui abondent dans la mangrove, les champs et la forêt classée de Tobor.**

1.5.8 Construction d'une cantine scolaire

Le huitième problème est l'absence d'une cantine scolaire pour les élèves qui sont obligés de rentrer chez eux à midi et de revenir à l'école en début d'après-midi, souvent sous la pluie ou le chaud soleil, pour aller prendre leur collation à leurs domiciles. Le jardin potager initié par l'école et celui que tiennent actuellement les femmes du village peuvent alimenter cette cantine.

1.5.9 Aménagement d'un terrain de sports (football, basket-ball, hand-ball et volley-ball)

Le neuvième problème est l'absence d'espace sportif pour les jeunes. Le projet envisage l'aménagement d'un terrain de sports pour permettre aux élèves de développer leurs habiletés en matière de sports (terrain de football, de basket-ball, de hand-ball et de volley-ball).

- a. Le terrain de football sera nivelé et délimité aux endroits appropriés par des traits visibles au sol et deux poteaux en métal entourés chacun d'un filet.
- b. Le terrain de hand-ball sera nivelé et délimité au sol par des marqueurs. Aux deux extrémités de ce terrain, des poteaux en fer déplaçables seront implantés avec, autour, du filet pour servir de buts.
- c. Le terrain de basket-ball sera formé d'une surface également nivelée mais bétonnée et délimitée par des marqueurs. À l'extrémité de ce terrain seront implantées deux barres de fer surplombées chacune d'un panier.
- d. Le terrain de volley-ball sera également nivelé et délimité au sol par un carré de sable avec, au milieu, deux poteaux en métal démontables tenant chacun un filet tendu et qui servira de terrain de jeux.

Le sable étant une ressource disponible dans les carrières de Tobor 2, son extraction et son transport jusqu'aux lieux d'aménagement des infrastructures de sports seront assumés par la main d'œuvre mise à la disposition du projet par les populations locales. Celles-ci achèteront les équipements de sports nécessaires.

1.5.10 : Aménagement d'un espace pour le stockage et le ramassage des déchets

Le dixième problème concerne l'aménagement d'un espace sécuritaire pour l'entreposage et le ramassage des déchets produites par l'école. Cet espace existe mais il est un tas d'immondices trop petit et improvisé dans un coin de la cour. Ce tas est régulièrement brûlé en public, ce qui pose des problèmes de sécurité graves pour les élèves et tous les usagers de l'école.

1.5.11 Dotation de l'école d'un drapeau nationale et d'une cloche

Le onzième problème concerne la dotation de l'école d'un drapeau national et d'une cloche qui peut être manipulée manuellement. La cloche alerte les élèves aux heures clefs de la journée (entrée des classes, pauses de collation, sortie des classes midi et en fin de journée, etc.). Le drapeau national implanté au milieu de la cour de l'école permet aux élèves et au personnel d'assister à la levée et à la descente des couleurs. Il renforce le sentiment national sénégalais dont les populations de Casamance ont bien besoin.

1.5.12 Mise en place d'un fonds de roulement et renforcement des structures de gestion des infrastructures

Le douzième problème identifié, et qui aura un impact sur durabilité des projets, concerne la création d'un fonds de roulement pour l'achat de matériel scolaire et la réparation des infrastructures mises en place (vélos, entretien du jardin maraicher, rafraichissement des murs peints etc.). En effet, les projets de cette nature sont souvent confrontés au manque d'appropriation de la gestion par les populations locales lors de la phase après-projet. Il faut à la fois assurer l'équilibre et la survie à long terme des acquis en formant les populations bénéficiaires. Celle-ci passe par la mise en place de solides structures locales qui permettront de bien gérer les infrastructures existantes, une fois le projet finalisé.

En ce sens, le projet préconise le renforcement et la formation en gestion de ressources des membres du Comité de gestion de l'école (CGE). Cette formation sera donnée par un cabinet-conseil de la place. Ce cabinet sera chargé, pendant au moins une période de deux ans, de vérifier si les mesures mises en place par le projet le sont réellement respectées. Il identifiera également les problèmes rencontrés dans l'application de ces mesures et proposera, au besoin, des solutions idoines nouvelles pour le un fonctionnement adéquat de l'école tel que visé par le projet.

Le projet signera aussi un contrat de performance avec le cabinet en question. Le montant de ce contrat (50%) sera en partie payé, sur fonds propres, par les populations locales à partir des activités génératrices de revenus qu'elles mettront en place (vente des produits du jardin maraicher de l'école, cotisations mensuelles par famille, soirées dansantes organisées par le CGE, etc.).

2. BILAN D'ÉTAPE DU PROJET DE RÉFECTION DE L'ÉCOLE DE TOBOR2

2.1 Campagne de sociofinancement

Une campagne de sociofinancement a été initiée sur le site Go FundMe. À ce jour, 2 080 \$CAN a été ramassé. [Campagne de sociofinancement organisée par Diedhiou Lamine : Reconstruire l'école Tobor 2 en Casamance \(gofundme.com\)](#)

2.2 Réalisation d'une vidéo explicative du projet

Une vidéo a été réalisée par un vidéaste de Tobor, en collaboration avec la direction de l'école de Tobor 2. La réalisation de cette vidéo a été payée sur fonds propres en puisant dans la cagnotte récoltée lors de la campagne de sociofinancement. La vidéo est disponible sur le site de Go Fund Me de Tobor (voir le lien Internet au point 2.1 ci-dessus)

2.3 Création d'un site internet pour l'école

Un site Internet pour l'école Tobor 2 [Tobor primaire \(toboreducation.org\)](http://Tobor primaire (toboreducation.org)) a été mis en place. En attendant son achèvement, nous l'avons mis en mode privé.

Pour publier ce site, un nom de domaine a été acheté. Les coûts afférents à ce domaine ont été défrayés grâce aux fonds collectés lors de la campagne de sociofinancement réalisée durant l'été passé. En ce moment, les initiateurs du projet et la direction de l'école de Tobor 2 travaillent conjointement à l'« habillage » physique de ce site.

2.4 Registraire des entreprises au Québec

Le 28 avril 2021, le projet a été enregistré au [Registraire des entreprises du Québec](#) sous forme juridique de Personne morale sans but lucratif. Le numéro d'enregistrement est NEQ 1176523380: [Registraire des entreprises - État de renseignements d'une personne morale au registre des entreprises \(gouv.qc.ca\)](#)

2.5 Compte bancaire à la Banque Royale du Canada

Un compte bancaire a été ouvert à la Banque Royale du Canada (BRC) aux noms de Tobor 2. Ce compte est géré par Lamine Diedhiou et de Caroline Olivier. L'argent des dons sera versé à ce compte en gestion conjointe.

2.6 Activités publiques

Le 25 septembre 2021, les responsables du projet ont organisé à Québec une épluchette de blé d'Inde, afin de rendre publique le projet. C'est une épicerie *MAXI* de la ville de Québec qui a presque entièrement financé cette activité (maïs, assiettes, ustensiles, jus, essuie-tout, sel, beurre...) alors que le CERFO www.cerfo.qc.ca a prêté les tables, les chaudrons et le système de réchaud.

2.7 Réunions périodiques

Depuis la création de notre projet, outre les conversations téléphoniques fréquentes et les échanges de courriels entre les membres, une trentaine de réunions a été organisée avec plusieurs membres du projet afin de réfléchir sur l'avancement du projet et d'évaluer les tâches et nouvelles tâches à accomplir

2.8 Activités à venir

- **Enregistrement**

Nous sommes en train d'entreprendre les démarches nécessaires pour enregistrer notre projet à Revenu Canada pour que les donateurs puissent recevoir un reçu d'impôt pour une crédit d'impôt.

- **Dotation en vélos**

Nous faisons un suivi rapproché avec un organisme québécois qui a promis de donner aux élèves de Tobor 28 vélos usagés qui assureront, à coup sûr, leur déplacement de Tobor 2 vers de le CEM de Tobor afin de se rendre 4 kilomètres plus loin, au Collège d'enseignement moyen (CEM) à Tobor centre. Cet organisme s'appelle **Cyclo Nord-Sud** [Cyclo Nord-Sud](http://CycloNordSud-Revaloriser-des-velos-pour-transformer-des-vies(cyclonordsud.org)) [Cyclo Nord-Sud](http://CycloNordSud-Revaloriser-des-velos-pour-transformer-des-vies(cyclonordsud.org)) et il nous a demandé de lui fournir le nom d'un mécanicien assermenté, avec diplôme, qui habite non loin de l'école. Il veut également s'assurer de la disponibilité, sur place, des pièces de rechanges pour réparer les vélos en cas de panne. Avec la collaboration du directeur, des enseignants et des parents d'élèves de l'école de Tobor 2 qui font preuve, sur place, d'une mobilisation exceptionnelle pour ce projet, un mécanicien assermenté a été trouvé et la collecte de documents et pièces de rechanges demandées par Cyclo Nord-Sud est finalisée et transmis à cet organisme.

Nous devons trouver maintenant les moyens financiers pour assurer le transport par bateau. Une partie de la cagnotte que nous avons ramassée lors de notre campagne de financement sera réservée pour cela.

- **Concert**

Le groupe de violon *Jeux d'Archets Suzuki* de Québec, qui est dirigé par Mélanie Grenier ([Groupe Jeux d'archet Suzuki | JAS 2017-2018 \(jeuxdarchetssuzuki.com\)](http://GroupeJeuxdarchetSuzukiJAS2017-2018(jeuxdarchetssuzuki.com))) va faire un concert avec ses jeunes élèves et les Violons du Roy au Palais Montcalm le 25 juin 2022. Nous sommes encore en pourparlers avec les organisateurs de ce concert pour présenter notre projet aux participants lors de cette activité. Nous profiterons de la tribune exceptionnelle qui nous sera offerte pour faire connaître notre projet et, avec l'appui de la vidéo de 4 minutes qui est sur le site de GoFundMe, nous demanderons aux participants-es qui le veulent de contribuer à la réalisation de notre projet.

2.9 Plan d'action

Nous travaillons en mode continu sur notre plan d'action en tenant compte des rubriques ci-dessus. En ce moment, notre attention reste concentrée sur la mobilisation des ressources financières nécessaires au financement et à la réalisation du projet

2.10 Sources financières

- **Campagne avec le DG WEBSTER**

Nous allons organiser pour cet été une activité de levée de fonds à Québec avec l'animateur Webster, un jeune très connu des jeunes. Pour l'organisme d'un tel événement, quelques cafés bar, dont le **Nin Kazi Kazi** situé dans le Faubourg Saint-Jean-Baptiste à Québec, sont visés. Webster a déjà donné son accord de principe pour l'animation de cette activité. Les démarches seront entreprises dans les plus brefs délais pour se rencontrer les responsables de ces bars afin de savoir si l'activité envisagée est réalisable chez eux.

- **Soutien de La Ruche** [Located across the province of Québec | La Ruche \(laruchequebec.com\)](http://LocatedacrosstheprovinceofQuebec|LaRuche(laruchequebec.com))

Nous envisageons de contacter **La Ruche** pour nous accompagner dans l'organisation de notre campagne de sociofinancement. Malgré le fait que la Ruche soit un organisme à but non lucratif ayant pour mission de valoriser les régions du Québec, nous espérons que ses responsables, spécialisés en financement participatif, accepteront de nous aider dans ce travail.

- **Contact avec les organismes publics et le monde des affaires**

Nourris par l'expérience du groupe Maxi qui a financé, avec succès, notre activité d'épluchette de blé d'inde, nous envisageons de répertorier et de contacter les entreprises établies au Québec, et qui ont un volet social, pour les inciter à apporter leur contribution (financière, matérielle, de conseil, etc.) au financement et à la réalisation de notre projet. Nous contacterons, par exemple, les entreprises québécoises telles que Mouvement Desjardins, Bombardier, Québecor, Métro, Alimentation Couche-Tard, Ubisoft, Cascades, etc. Nous contacterons aussi nos députés, les grandes écoles de formation, les cégeps et universités pour voir s'ils peuvent doter Tobor 2 en ordinateurs et équipement scolaires.

Les organismes officiels de coopération internationale Canada-Afrique comme, par exemple Affaires Mondiales Canada (AMC), ainsi que les organismes et projets de coopération bilatérale Québec-pays africains (Québec-Sénégal par exemple), les ONG (AQOCI, Paul-Gerin Lajoie, etc.) sont dans note visée pour cette vaste campagne de levée de fonds. Nous envisageons de contacter ces organismes et projets pour voir si toute coopération est possible dans le cadre spécifique de notre projet.

À la suite de la suggestion d'Architecture sans frontières, nous effectuerons une recherche au fonds canadien d'AMC <https://www.international.gc.ca/world-monde/funding-financement/cfli-fcil/2022/senegal.aspx?lang=fra>. **Cependant, la date butoir est le 29 avril 2022. Il ne nous reste que quelques jours pour faire la demande.**

- **Campagne de lavage d'autos**

Nous envisageons aussi d'organiser, durant l'été, une campagne de lavage payant d'autos dans divers magasins de Québec (Canadian Tire, Maxi, garages privés, etc.) et inviterons les membres du groupe qui vivent dans d'autres pays du monde à faire comme nous. Dans les jours à venir, ces magasins seront contactés pour voir s'ils acceptent volontiers de nous aider dans ce sens.

- **Gofundme sénégalais**

Également, nous sommes à monter une activité de sociofinancement sur les réseaux sociaux au Sénégal. Réplique parfaite de l'activité qui est en cours au Canada à travers GoFund me, cette activité vise la participation financière des Sénégalais vivant au Sénégal et dans la diaspora. Pour ce faire, deux médecins locaux respectés (D^r Mohamed Ly et D^r Bacary Sané), qui sont retraités du système de santé public sénégalais mais tiennent séparément des cliniques privées, nous ont donné leur accord de principe pour être les personnalités morales de cette activité qui sera bientôt lancée à Ziguinchor, capitale administrative et économique de la région naturelle de Casamance. Lorsque notre site internet sera finalisé, un URL sera en lien avec cette activité, avec présentation de nos deux parrains et du projet en question. Cet URL servira de moyen de publicité pour les visiteurs de ce site de sociofinancement.

- **Architecture sans frontières**

Le 13 janvier 2021, la chargée de projet de l'organisme *Architectes sans frontières* [Accueil - Architecture sans frontières Québec \(asf-quebec.org\)](http://www.asf-quebec.org) s'est envolée vers le Sénégal pour réaliser la faisabilité technique de notre projet à Tobor 2 (relevés topographiques, élaboration des plans et devis, évaluation de la disponibilité des matériaux locaux, contact avec les entreprises locales et les services administratifs locaux (gouverneur, mairie, service du cadastre, quincaillières, etc.), évaluation de la ressource humaine disponible, contacts avec les groupes des femmes, des jeunes, des parents d'élèves et des autorités religieuses et coutumières, évaluation de l'acceptabilité sociale du projet et de l'implication des populations bénéficiaires, etc.). La collaboration de cet organisme québécois avec notre projet nous a permis d'avoir un rapport plus complet sur les infrastructures à réaliser à Tobor 2. Les devis finaux du projet qui suivront le rapport d'ASF, et qui seront insérés au document projet, donneront plus de crédit à notre démarche et nous permettront, nous l'espérons, d'attirer plus de dons lors de la campagne de sociofinancement qui sera bientôt lancée.

Ce vaste chantier d'activités et de mobilisation sera finalisé dans les jours à venir. Sa réalisation se déroulera durant la un an et vise, à termes, une cible de 75% sur les 200 000 \$CAN envisagés. Nous sommes conscients que sa réalisation demande la mobilisation de beaucoup de forces au Québec et dans le reste du monde où se trouvent les membres du projet.

Lamine Diedhiou et Caroline Olivier, Québec. 26 Avril 2022.